



RÉGION ACADEMIQUE
CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES CRPE

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Le mot du président du jury

Le rapport de jury présente les bilans de la session 2025 du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) organisé dans l'académie de Corse, selon les conditions fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

L'objectif principal est de rendre compte du déroulement des épreuves et des résultats mais aussi d'informer les futurs candidats sur les exigences et modalités du concours, en particulier les attentes du jury, afin de les conseiller, de les guider et de les aider ainsi à se préparer dans les meilleures conditions.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire, des cycles 1 à 4, qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats au CRPE.

Dans ce rapport, vous retrouverez une analyse de chaque épreuve qui met en avant les attendus au regard des sujets proposés, les difficultés rencontrées par les candidats, ainsi que des conseils de membres de jury sur la méthodologie et la posture à adopter lors de ce concours.

Candidats au CRPE, vous vous inscrivez pleinement dans l'ambition partagée du nouveau projet académique « Scola 2030 » qui vise la réussite et l'épanouissement de tous nos élèves sur l'ensemble de notre territoire.

Porté par la conviction que chaque élève a droit à un parcours d'excellence, « Scola 2030 » est articulé autour de six axes stratégiques qui visent à instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental ; améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ; garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels ; inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires ; offrir des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis et renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination.

Vi ringraziu pè u vostru impegnu à prò di stu prughjettu cullettivu pè a ghjuventù di a nostra accademia è vi pregu una lettura ghjuvevule è una bona preparazione.

Table des matières

I - Épreuves écrites d'admissibilité	4
I-1. Épreuve écrite de français.....	4
I-2. Épreuve écrite de mathématiques.....	5
I-3. Épreuve écrite d'application	10
Épreuve : Sciences et technologie	10
Épreuve : Histoire, géographie, enseignement moral et civique	13
Épreuve : Education musicale, Arts plastiques, Histoire des arts	15
I-4. Épreuve écrite de langue régionale : externe spécial langue corse	18
Partie 1 : commentaire en langue corse	18
Partie 2 : questions de grammaire.....	19
Partie 3 : commentaire de documents pédagogiques.....	19
II - Épreuves orales d'admission.....	20
II-1. Épreuve orale de « leçon ».....	20
1. Exposé	20
2. Entretien	21
II-2. Épreuve orale d'entretien : EPS et motivation.....	22
1. Première partie de l'épreuve – EPS	22
2. Deuxième partie: motivation.....	22
3. Mise en situation professionnelle	23
II-3. Épreuve orale de langue régionale : concours externe spécial langue corse	24
II-4. Épreuve facultative en langue vivante étrangère	27
Rapport de jury Langue anglaise	27
Rapport de jury Langue italienne.....	28
Rapport de jury Langue espagnole	29
III – STATISTIQUES CRPE Session 2025.....	30
1 – Eléments statistiques – Résultats par discipline.....	30
2 – Eléments statistiques - Résultats généraux session 2025.....	30

I - Épreuves écrites d'admissibilité

I-1. - Épreuve écrite de français

Pour la session 2025, le programme de l'épreuve était constitué du programme en vigueur à la rentrée scolaire 2024 de français du cycle 4 et de la partie "L'étude de la langue au lycée" des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)). Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties : une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat : une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale et une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

**L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
L'épreuve dure trois heures et est affectée d'un coefficient 1.**

Pour la session 2025, le sujet est adossé à un extrait de la nouvelle « Comment Wang-Fô fut sauvé », tirée du recueil *Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar, publié en 1983.

I- La première partie : l'étude de la langue

Les quatre exercices portent sur des compétences essentielles : l'identification de formes et de temps verbaux, la capacité à réécrire une phrase en opérant les modifications requises par le changement de pronom, l'analyse syntaxique d'une phrase en propositions et, enfin, l'identification de la nature et de la fonction de quatre mots ou groupes de mots.

Si les deux premiers exercices ont été plutôt bien réussis, en revanche, le jury constate que les deux derniers ont posé problème à un certain nombre de candidats et rappelle l'importance d'avoir sur ces notions des connaissances sûres et précises. La fonction des pronoms, relatif et personnel, a été mal traitée et la fonction apposition est méconnue par un certain nombre de candidats.

La maîtrise de la langue passe par un apprentissage de son fonctionnement et par une approche réflexive, que le futur enseignant doit maîtriser.

II- La deuxième partie : lexique et compréhension lexicale

Les deux premiers exercices consistent à donner le synonyme de deux mots et à expliquer la formation et le sens d'un verbe. Dans le troisième exercice, il est demandé d'expliquer le sens d'une expression du texte.

Si la formation par dérivation est généralement maîtrisée, en revanche, les synonymes donnés ont révélé, chez un certain nombre de candidats, une méconnaissance des termes, qui n'étaient pourtant pas rares. C'est cela qui a pu aussi rendre l'explication de l'expression du texte approximative ou erronée.

Le jury tient à souligner que le lexique et son enrichissement sont un élément essentiel dans l'acquisition et la maîtrise de la langue et que cela est décisif pour l'entrée dans la compréhension et le développement des compétences lire et écrire. Le futur enseignant doit en avoir pleinement conscience et être lui-même en mesure d'alimenter, par sa posture modélisante, le bagage lexical de ses élèves.

III- La troisième partie : réflexion et développement

Le sujet prend appui sur une citation du texte et invite à développer une réflexion sur les liens que l'art entretient avec le réel. On attend un devoir construit capable de présenter une réflexion nourrie par des références littéraires et artistiques, écrit dans une langue maîtrisée.

On attendait ici que soit abordé l'art dans sa capacité à embellir le réel pour le poétiser mais aussi à le reproduire dans un souci de vérité. Il était important de voir que, dans tous les cas, l'art interrogeait le réel en nous invitant à le voir autrement.

Le jury fait le constat que le sujet n'a pas toujours été bien problématisé et que cela a donné lieu à des devoirs qui manquaient de cohérence. L'art et le réel y étaient évoqués de manière très lâche, à travers des exemples sans pertinence. Le jury rappelle que les références doivent sortir du champ du quotidien et être plus littéraires et artistiques pour donner une véritable épaisseur à la réflexion. Dans un certain nombre de copies, l'expression n'était pas toujours de la qualité attendue pour un futur enseignant, qui doit maîtriser aussi bien les règles syntaxiques qu'orthographiques.

IV- Bilan sur les attendus et les critères de réussite de l'épreuve

L'épreuve écrite de français au CRPE est une épreuve fondamentale qui vise à évaluer la maîtrise de la langue française et la capacité à enseigner cette matière aux futurs élèves.

Le candidat doit pouvoir identifier et analyser des phénomènes linguistiques (nature et fonction des mots, conjugaison, accords, types et formes de phrases, ponctuation, formation des mots, sémantique), s'appuyer sur des connaissances grammaticales précises et une terminologie adéquate et maîtriser les règles d'orthographe lexicale et grammaticale.

Quant au sujet de réflexion, les attendus principaux sont la capacité du candidat à argumenter, à structurer sa pensée et à rédiger dans une langue irréprochable. C'est une épreuve qui évalue autant la qualité de la réflexion que la maîtrise formelle de l'expression écrite.

V- Les données chiffrées

167 copies ont été corrigées cette année et le bilan de la session 2025 est encourageant.

En effet, sur 167 copies, 54,5% sont au-dessus de 10/20, contre 49,5% l'an passé, 13,2% ont eu une note éliminatoire contre 18,8%.

Les notes s'échelonnent entre 3 et 18,5 et nous saluons la très grande qualité des meilleures productions. La moyenne des copies est de 9,72/20 contre 9,45/20 l'an passé, et 25% des copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 12.

I-2. -Épreuve écrite de mathématiques

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles précise que :

« [...] Le cadre de référence des épreuves est celui de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4 [...] »

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20 points.

Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Coefficient de l'épreuve : 1.

Les notions abordées sont conformes aux programmes suivants :

Cycle 1	BO n°31 du 30 juillet 2020	https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1
Cycle 2		https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2
Cycle 3		https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3
Cycle 4		https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4
Seconde	BO spécial n°1 du 22 janvier 2019	https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Présentation générale du sujet

Le sujet est composé de six exercices indépendants, au détriment de longs problèmes, permettant ainsi de ne pas trop solliciter la charge cognitive des candidats. Il est présenté de manière claire et structurée ; on trouve peu de démonstrations. La quantité et la longueur des exercices sont bien ajustées puisque la totalité des candidats ayant les compétences suffisantes les ont tous traités. Le sujet couvre un large éventail de compétences et de connaissances mathématiques attendues d'un futur professeur des écoles. Il permet donc une évaluation complète du candidat. Les cinq thèmes du programme de cycle 4 sont abordés – thème A : nombres et calculs ; thème B : organisation et gestion de données, fonctions ; thème C : grandeurs et mesures ; thème D : espace et géométrie ; thème E : algorithmique et programmation. Un candidat qui maîtrise les fondamentaux au niveau disciplinaire est capable de réussir cette épreuve qui est d'un niveau très abordable.

L'exercice 1 place le candidat dans une situation concrète de gestion de projet (organisation d'un voyage scolaire). Il s'agit de comparer des devis, de modéliser des situations avec des fonctions affines, de résoudre des équations et inéquations, de calculer des parts proportionnelles dans un budget. Il permet d'évaluer les compétences de base en algèbre. Il dévie ensuite vers un problème de calcul et d'application de proportions permettant de tester les compétences dans le domaine numérique mais aussi la compréhension des consignes.

L'exercice 2 est classique avec des questions de base sur les probabilités. Il amène à interroger la manière dont les candidats comprennent, modélisent et raisonnent autour d'une situation aléatoire simple en lien avec des probabilités élémentaires. Il mobilise à la fois des outils mathématiques de dénombrement ou de calcul de probabilités dans un cadre équiprobable et des compétences de raisonnement logique et d'analyse critique d'énoncés.

L'exercice 3 comporte trois parties. C'est l'exercice le plus long avec de nombreuses questions de difficultés variables, à l'opposé toutefois d'un problème à tâches complexes. Les parties A et B alternent des notions comme grandeurs et mesures dans l'espace ou les pourcentages alors que la partie C comprend des calculs de vitesse et des statistiques ainsi que l'utilisation d'un tableur.

L'exercice 4 est centré sur les notions de divisibilité et de nombres rationnels. Il interroge la capacité à discriminer différents types de nombres (entiers, décimaux, rationnels) à travers l'étude de quotients simples mettant en jeu un nombre donné (ici 45).

L'exercice 5 est moins classique mais basé sur une simple observation ; aucune justification n'est attendue. Il s'agit de comparaisons de périmètres et d'aires de onze pièces obtenues à partir d'un triangle équilatéral dont les côtés ont été creusés ou bombés ou laissés rectilignes. Concernant les questions portant sur les aires, la connaissance de la définition de l'aire d'une figure et une seule superposition mentale suffit à répondre aux questions. Concernant les questions sur les périmètres, la connaissance de la définition du périmètre d'une figure et du plus court chemin entre deux points suffisent à répondre aux questions.

L'exercice 6 considère une pyramide de base carrée ayant pour faces latérales des triangles équilatéraux. On étudie un triangle formé par trois sommets de la pyramide et d'éventuels patrons de cette pyramide. La dernière question engage les candidats à intégrer la programmation dans la construction d'une figure géométrique via le logiciel Scratch, en alignant les compétences mathématiques sur la culture technologique et informatique. Elle évalue la capacité de traduire des instructions géométriques en commandes de programmation, illustrant l'importance du numérique dans l'éducation contemporaine et sa pertinence dans l'enseignement des mathématiques.

Les attentes du jury

Le jury attend des futurs professeurs des écoles des copies soignées syntaxiquement et orthographiquement. Le temps imparti permet de faire un brouillon afin d'éviter des ratures et de relire. Les candidats doivent s'appliquer à rendre leur copie lisible en encadrant ou en soulignant les résultats – à la règle –, en rédigeant une phrase de conclusion qui répond explicitement à la question posée, en aérant la copie, en prenant soin de la graphie. Il est rappelé que les candidats doivent rédiger, souligner, numérotter d'une seule et unique couleur.

Le jury recommande aux candidats de traiter les exercices les uns après les autres afin d'éviter que la copie devienne un « jeu de piste » pour le correcteur. Une lecture complète et rigoureuse permet de connaître les thèmes abordés et le temps à passer sur les questions de façon à ne négliger aucun exercice.

Les réponses doivent être sans équivoque, le jury n'a pas à deviner ce que le candidat veut dire ou à choisir entre plusieurs réponses. Il faut éviter les longues réponses écrites sous forme de texte dans lesquelles on peut lire tout et son contraire. Les réponses multiples ou ambiguës et les arguments superflus sont sanctionnés.

Le jury attend des raisonnements clairs et structurés, notamment en géométrie et en arithmétique, avec des justifications précises ainsi que des notations mathématiques et un vocabulaire scientifique adaptés. La démarche doit être rigoureusement explicitée ; il s'agit d'argumenter toutes les réponses données, sauf indication contraire donnée dans l'énoncé. Les candidats doivent savoir distinguer les conditions nécessaires des conditions suffisantes. Les connecteurs logiques doivent apparaître sur la copie ; de même que des expressions du type « on en déduit que », « par hypothèse, on a », etc. Le jury rappelle que la capacité à communiquer par une rédaction précise et rigoureuse est un élément important d'évaluation et de différenciation des copies. Par ailleurs, les écritures mathématiques doivent être rigoureuses ; on attend notamment un bon usage du signe « = », des traits de fractions correctement écrits, les unités et l'homogénéité des formules. Les étapes de calcul doivent apparaître sur les copies ainsi que toutes les traces de raisonnement.

Le jury attend que les candidats connaissent toutes les notions du cycle 4, y compris les probabilités, et ne peut accepter que certaines parties du programme du CRPE ne soient pas connues et traitées dans le sujet. Par ailleurs, il est essentiel que les candidats développent un regard critique sur les résultats obtenus. Lorsqu'une valeur semble incohérente ou impossible dans le contexte de l'exercice, les candidats doivent être capables de le signaler et de s'interroger sur la validité de leur raisonnement (par exemple, la hauteur de l'eau d'une piscine ne peut pas valoir plusieurs kilomètres). Cette posture réflexive est attendue au concours. En particulier, le jury ne peut pas accepter qu'un candidat connaisse mal des notions qu'il est susceptible d'enseigner à l'école primaire (par exemple, les bases sur les nombres, comme dans l'exercice 4). Les contenus mathématiques présents dans le sujet et abordés à l'école primaire doivent être parfaitement maîtrisés. Plusieurs erreurs rencontrées dans les copies sont celles que l'on cherche à déconstruire chez les élèves ; ces erreurs sont rédhibitoires.

Présentation détaillée du sujet

Le sujet est composé de six exercices.

Exercice 1 : Cet exercice est abordable, les deux premières questions sont bien traitées par la plupart des candidats.

La première question consiste à calculer deux expressions numériques simples, comparer les résultats et interpréter. Il est attendu une réponse claire et contextualisée (« l'organisme A est plus avantageux car... »). La formulation de la deuxième question impose au candidat une présentation des calculs plus rigoureuse qu'une réponse heuristique. Les étapes de calcul doivent apparaître sur les copies, on attend une bonne utilisation des égalités, des inégalités et des équivalences. Dans la troisième question, il s'agit d'un raisonnement sur la proportionnalité et de manipuler des fractions. Il est attendu une clarté dans les étapes du calcul et une justesse dans l'interprétation avec un arrondi correct. Il est nécessaire de bien modéliser les étapes. La dernière question laisse présager une lecture défaillante des consignes ou un manque de pratique quant à ce type de problèmes. Les difficultés dans la manipulation de fractions de nombreux candidats inquiètent le jury. À partir de la rentrée 2025, la notion de fraction doit être enseignée dès le cycle 2. Par ailleurs, l'homogénéité des écritures est un point à travailler par les futurs candidats.

Exercice 2 : Cet exercice porte sur les probabilités ; certains candidats ont du mal à déterminer toutes les issues. Il s'agit pourtant d'utiliser trois jetons équilibrés dont les faces sont numérotées 1 pour l'une et 0 pour l'autre. Les trois questions ne font pas appel à des connaissances élevées sur le sujet. Aussi, des candidats qui ne seraient pas au fait de la notion peuvent répondre correctement en comptant sur leur logique voire leur intuition. S'agissant, pour les deuxième et troisième questions, d'un « vrai/faux » avec justification, le jury constate les difficultés de certains candidats pour exposer clairement leurs arguments et relève aussi des défaillances dans l'expression écrite.

Exercice 3 : Cet exercice est composé de trois parties. La plupart des candidats l'ont traité correctement mais on trouve souvent des expressions non homogènes (les unités apparaissent ou disparaissent au gré des calculs).

La première partie porte sur des calculs de grandeurs : volume, volume augmenté, quantité. La formule du volume d'un parallélépipède rectangle semble connue mais n'est pas donnée de manière explicite par certains candidats ; les calculs de volume sont bien maîtrisés par une majorité des candidats. Le lien entre volume réel et volume foisonné est assez bien compris mais les conversions d'unités de volume et capacité et les arrondis pour le nombre de bennes à utiliser sont parfois maladroits. L'application d'un coefficient pour calculer l'effet d'un pourcentage d'augmentation semble acquise par la plupart des candidats et la difficulté d'autres candidats à prendre en compte une augmentation de 25% inquiète le jury. Les erreurs résultent plus souvent d'une mauvaise lecture de l'énoncé que de lacunes techniques.

La deuxième partie comporte deux questions. La première porte sur un pourcentage d'augmentation. Les candidats ayant d'abord déterminé la valeur de l'augmentation puis le pourcentage correspondant ont généralement mieux réussi que ceux ayant d'abord calculé le pourcentage représenté par le volume augmenté puis le pourcentage d'augmentation. Le jury remarque de nombreuses erreurs d'arrondis par rapport à la précision demandée ; il remarque aussi une mauvaise utilisation du signe « = ». Il rappelle que lorsqu'on arrondit, on n'a plus la valeur exacte. La seconde question est plus technique. Il s'agit de déterminer la hauteur d'un parallélépipède rectangle connaissant son volume, sa longueur et sa largeur avec une conversion de litre en mètre cube. On obtient cette hauteur à partir d'une équation du premier degré à une inconnue. Quelques candidats n'ont pas converti ou mal converti et obtiennent une hauteur d'eau de piscine incohérente de l'ordre du kilomètre, ce qui montre leur manque de réflexivité. Par ailleurs, certains candidats ont montré des difficultés à articuler correctement les étapes du raisonnement, en particulier lorsqu'une interprétation contextuelle est attendue. Enfin, la consigne « donner le résultat en m et arrondir au cm » est mal comprise par certains candidats qui pensent que cela équivaut à donner le résultat en cm.

La troisième partie mobilise des compétences variées : conversions d'unités, calcul de vitesses, proportionnalité, formule de tableur. Les candidats ont globalement bien répondu aux questions de calcul et ont su exploiter les données fournies. La première question porte sur un calcul de vitesse moyenne et sur une conversion de m/min en km/h. Le jury remarque les difficultés de certains candidats dans les conversions d'unités de vitesse. Le jury trouve aussi dans certaines copies des réponses aberrantes. Par exemple, des élèves nagent à plus de 100 km/h ; les candidats donnant cet ordre de grandeur montrent leur manque de réflexivité pourtant nécessaire dans ce concours. La deuxième question comporte plusieurs étapes ; il faut d'abord déterminer une distance parcourue en 10 minutes à partir d'une vitesse donnée en mètre par seconde puis déterminer l'entier immédiatement inférieur à la distance obtenue. La troisième question comporte six sous-questions, il faut déterminer une formule simple de tableur à saisir puis étirer ; calculer une proportion, sous forme de fraction irréductible, dont le numérateur et le dénominateur sont à déterminer à partir du tableur ; déterminer la médiane d'une série statistique puis l'interpréter ; calculer une moyenne et enfin déterminer une valeur connaissant la moyenne et les autres valeurs. Le jury s'étonne que la notion de fraction irréductible ne soit pas acquise par tous les candidats, de même que l'arrondi au dixième. Le jury retrouve dans cette question le signe « = » utilisé de façon abusive dans les arrondis. Il rappelle que la formule à saisir dans une cellule d'un tableur ne doit pas contenir le nom de la cellule concernée (on n'écrit pas B3=...). L'interprétation de la médiane est souvent imprécise voire évasive, de nombreux candidats indiquent qu'il y a autant de valeurs inférieures que supérieures à la médiane et oublient régulièrement qu'elles peuvent être égales à celle-ci. La question sur la moyenne conditionnelle est discriminante ; elle est abordée soit par une résolution d'équation soit par essais judicieux car les données numériques le permettent aisément. Dans l'ensemble, cette partie a permis de valoriser les candidats bien préparés, aptes à traiter des problèmes à plusieurs étapes ou nécessitant une bonne culture mathématique et un minimum de réflexivité ou d'esprit critique.

Exercice 4 : Cet exercice est centré sur les notions de divisibilité et de nombres rationnels. Le jury s'étonne que certains candidats « oublient » que l'énoncé précise que les lettres a, b, c, d et e désignent des entiers naturels non nuls. Ces candidats proposent des réponses décimales pour certaines questions. Même s'il n'est pas demandé explicitement dans l'énoncé de justifications, toutes les réponses doivent être justifiées ; dans le cas contraire, cela aurait été mentionné. Le jury relève de nombreuses confusions de certains candidats. Les ensembles de nombres doivent être parfaitement maîtrisés, condition nécessaire pour enseigner les nombres ; le jury ne peut accepter que les candidats ne sachent pas ce que sont les entiers naturels et ne sachent pas que 0 est un entier naturel. Le jury s'étonne aussi que les candidats ne connaissent pas la différence entre les nombres décimaux et les nombres rationnels.

La première question porte sur la notion de multiple et a été globalement réussie. Pour la deuxième question, on attend la liste exhaustive des diviseurs de 45. Le jury la trouve dans trop peu de copies et lit très peu de justifications correctes ; il s'étonne de voir des confusions entre multiple et diviseur. Plusieurs méthodes sont possibles, les candidats ayant su décomposer 45 en facteurs premiers ont généralement bien identifié tous ses diviseurs. La troisième question ainsi que la quatrième nécessitent de connaître la définition d'un nombre décimal et de comprendre la condition pour qu'un quotient soit un nombre décimal non entier. La dernière question montre que de nombreux candidats ne savent pas différencier un nombre rationnel et un nombre décimal. Cette question est plus technique et nécessite une bonne connaissance des nombres rationnels ; elle n'a pas été abordée par tous les candidats.

Exercice 5 : Cet exercice permet de repérer les candidats qui savent faire la distinction entre aire et périmètre, notions qu'ils devront mettre en œuvre en classe. Les rares candidats ne sachant pas faire cette distinction ont été sanctionnés. Les consignes sont claires et les candidats ont bien respecté le fait que les justifications ne sont pas demandées. Basé sur l'observation de figures géométriques et la comparaison de périmètres et d'aires, cet exercice est largement accessible. Pour autant, seules les deux premières questions ont été bien traitées par la majorité des candidats.

Dans les deux premières questions, on cherche la pièce qui a la plus grande aire et celle qui a la plus petite aire. La connaissance de la définition de l'aire d'une figure et une superposition mentale des pièces permettent aisément de trouver

la réponse. Pour la troisième question, on cherche quatre figures ayant le même périmètre et des aires différentes. Les figures sont parfois mal classées en raison d'une confusion entre l'effet visuel et les propriétés géométriques des courbes ; de nombreux candidats n'ont pas trouvé les quatre figures. Par ailleurs, certains candidats pensent qu'un arc de cercle et un segment ayant les mêmes extrémités ont la même longueur ; cette erreur est rédhibitoire. La dernière question consiste à déterminer trois paires différentes de pièces ayant la même aire et des périmètres différents. Peu de candidats ont donné trois paires et, pour ceux qui ont répondu à cette question, plusieurs donnent un triplet de figures et non trois paires. Le vocabulaire triplet, paire doit être connu.

Exercice 6 : Cet exercice porte sur plusieurs notions de géométrie.

La première question consiste à démontrer qu'un triangle est rectangle isocèle. Trop peu de candidats proposent une démonstration rigoureuse et complète. Plusieurs démarches sont possibles, les candidats ont, pour la plupart, utilisé le théorème de Pythagore, rares sont ceux qui ont prouvé que des triangles sont égaux. Pour la deuxième question, trois figures sont proposées, les candidats doivent indiquer si elles représentent ou non un patron de la pyramide. Les réponses doivent être justifiées. Si la majorité des candidats a trouvé les bonnes réponses ; le vocabulaire mathématique utilisé est pauvre et les explications manquent de précision. Ceci est sanctionné. Pour la dernière question, il faut compléter un programme sur le logiciel Scratch afin de tracer le patron de la pyramide. La bonne lecture du programme est essentielle pour déterminer les valeurs demandées même si aucune justification n'est attendue. Il faut donner deux longueurs, deux angles, l'un correspondant à un angle du carré, correctement donné par la majorité des candidats, et l'autre correspondant à un angle d'un triangle équilatéral, rarement correctement malgré aucune difficulté liée au positionnement du lutin par rapport au triangle à tracer. La dernière valeur correspond au nombre de faces latérales à tracer pour obtenir le patron de la pyramide.

Les candidats éliminés

Le pourcentage de candidats éliminés par l'épreuve de mathématiques est de 21%, il était de 32,4% en 2024 et de 13% en 2023. On ne peut pas accepter un candidat qui ne maîtrise pas les notions qu'il devra enseigner ; comme, par exemple, les notions de diviseurs ou de multiples, les définitions d'aires et de périmètres, les fractions, les arrondis. Le jury informe les candidats que plus de 5 points étaient donnés pour des notions relevant d'un niveau cycle 3 et rappelle qu'aucune épreuve écrite ne peut rattraper une note éliminatoire en mathématiques. Avant de se présenter à l'épreuve, les candidats doivent absolument acquérir la maîtrise des concepts de base et connaître un minimum de vocabulaire spécifique aux mathématiques. Il est impossible d'enseigner les mathématiques sans avoir une compréhension solide des fondements mathématiques comme, par exemple, les ensembles de nombres.

Conclusion

Après les résultats inquiétants de 2024, la note médiane pour 2025 est 11,25 sur 20, comparable à celle de 2023 et la moyenne de cette année est 10,46 sur 20, elle était de 11,14 sur 20 en 2023.

La préparation au concours ne peut se réduire à quelques mois ; ceci est encore plus vrai pour les candidats ayant un profil littéraire.

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul. Il est impératif que les candidats révisent de façon exhaustive le programme de mathématiques du cycle 4. Une connaissance approfondie de ce programme est essentielle car elle forme le socle des compétences à évaluer durant l'épreuve.

En outre, il convient d'élargir les méthodes de travail pour inclure une variété d'approches de résolution de problèmes. L'entraînement régulier sur les sujets des années précédentes, voire les annales du brevet des collèges, est également crucial : cela permet non seulement de se familiariser avec le format des questions mais aussi de développer une aisance dans la gestion du temps et dans l'application des connaissances mathématiques dans divers contextes. Les candidats doivent avoir le recul nécessaire sur la discipline pour un enseignement maîtrisé des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3. Par ailleurs, une attitude réflexive sur la cohérence des résultats est indispensable.

I-3- Épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant sur les domaines ci-dessous. L'épreuve a une durée de 3h, notée sur 20 avec un coefficient 1 ; toute note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Épreuve : Sciences et technologie

L'objectif de ce sujet est d'évaluer la capacité du candidat à élaborer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. L'épreuve porte sur la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement destinées à l'école primaire (cycles 1 à 3), en intégrant éventuellement une dimension expérimentale. Elle comprend également des questions visant à vérifier les connaissances disciplinaires du candidat.

La maîtrise pédagogique attendue dépasse la simple connaissance des contenus. Elle implique une démarche scientifique rigoureuse permettant l'analyse de résultats, la proposition d'activités concrètes et pertinentes, ainsi que la mise en œuvre d'une communication adaptée à l'enseignement des sciences et de la technologie, notamment dans la thématique de l'éducation au développement durable.

La moyenne de cette épreuve (44 copies) est de 8,92/20.

La note maximale est 17,25 / 20.

La note minimale est de 3 / 20.

19 candidats ont une note au-dessus de 10 / 20.

Il est recommandé aux candidats de travailler sur les points faibles identifiés, notamment en renforçant leurs connaissances disciplinaires et en améliorant la clarté de leurs explications et analyses.

1. Analyse générale des copies :

De nombreuses copies présentent des réponses excessivement longues, souvent composées de contenus inutiles. Ces développements paraphrasent l'énoncé sans réellement répondre aux questions posées, entraînant une perte de temps et un manque d'efficacité.

Nous relevons également un manque de maîtrise du vocabulaire scientifique, entraînant des confusions ou des erreurs fréquentes. Par exemple :

- Poids et masse sont confondus ;
- Les termes condensation, décantation, distillation, évaporation, et fusion sont mal utilisés ;
- Des notations incorrectes sont relevées, telles que gT au lieu de G .

Les apports scientifiques sont souvent superficiels, parfois simplement suggérés, et manquent de précision ou de développement.

2. Qualité de la langue et présentation :

La majorité des copies sont soignées, avec une syntaxe et une orthographe globalement satisfaisantes. Toutefois, certaines se distinguent par de nombreuses fautes, parfois surprenantes pour des candidats se destinant à l'enseignement. Les erreurs les plus fréquentes concernent :

- L'absence de ponctuation adéquate ;
- Le non-respect des majuscules et des accords ;
- Une construction de phrases relevant davantage du langage oral que de l'écrit.

Certaines copies contiennent des créations incorrectes, telles que « *desalation de l'eau* ».

La qualité rédactionnelle et le soin apporté restent des critères essentiels d'évaluation.

3. Connaissances scientifiques :

Le niveau scientifique global reste insuffisant. Les connaissances en technologie, sciences physiques et chimiques, et sciences de la vie et de la Terre sont souvent lacunaires, ne permettant pas de répondre correctement aux questions, ni de comprendre certains documents issus de manuels scolaires (effet de serre). Cette méconnaissance des savoirs fondamentaux limite aussi la compréhension des sujets.

4. Didactique et pédagogie :

Les questions didactiques sont parfois totalement ignorées, ce qui est préoccupant pour un concours d'entrée dans le métier de professeur des écoles. Trop souvent, les candidats se contentent de décrire, de façon générale, la démarche scientifique, sans lien avec le sujet proposé. Une meilleure contextualisation est attendue : il s'agit de transposer, adapter et enrichir les connaissances en fonction de la situation pédagogique. Les propositions pédagogiques, bien que parfois intéressantes, manquent souvent de précision et de réalisme dans la mise en œuvre. Beaucoup peinent à se projeter concrètement dans une situation de classe, à imaginer des activités conformes aux programmes officiels et adaptées aux élèves. Apprendre du vocabulaire didactique ou réciter les étapes de la démarche d'investigation ne suffit pas : le jury attend une réflexion pertinente, cohérente et contextualisée.

5. Lecture et compréhension des consignes :

Enfin, un nombre non négligeable de candidats ne semble pas lire attentivement les questions. Cela conduit à des réponses hors sujet ou incomplètes.

Partie 1 – Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques :

21 candidats ont une note supérieure à la moyenne qui est de 11,32 / 18. Les notes s'échelonnent de 6 à 17 sur 18.

La question 1 a posé des difficultés à un grand nombre de candidats. L'objectif était d'expliquer le rôle des ballasts et du flotteur au moment de la mise en place de la structure. Or, beaucoup n'ont pas su établir précisément la fonction de ces éléments, révélant une lecture partielle ou une incompréhension des documents.

Dans la question 2, les réponses sont restées très limitées. Les candidats se sont souvent contentés de reprendre l'information de l'introduction sur la faible surface d'impact aux vagues offerte par la structure du Polar POD. Peu ont su compléter cette réponse en mentionnant l'allègement du poids de la structure ou la résistance mécanique optimisée qu'offre une structure en treillis.

La question 3 invitait à proposer une activité pédagogique centrée sur la réalisation d'une maquette. Bien que l'organisation du travail en groupes ou en flots ait été fréquemment proposée, les descriptions sont restées souvent trop vagues. Les documents fournissaient pourtant le détail du matériel à utiliser, mais cette partie a été négligée dans de nombreuses copies. De plus, la phase d'évaluation, qui consistait à vérifier la flottaison de la maquette dans un aquarium, a souvent été oubliée. Par ailleurs, certaines propositions pédagogiques ont été trop génériques, ne présentant pas de lien clair avec la construction de la maquette. Si l'organisation de la classe était généralement évoquée, le déroulement précis de l'activité et les modalités d'évaluation étaient rarement développés.

Dans la question 4, il était attendu des candidats qu'ils identifient, à partir des documents, des solutions énergétiques fiables, durables, modernes et abordables, en lien avec l'objectif 7 du développement durable (Agenda 2030). Beaucoup de réponses ont manqué de précision. Si les panneaux photovoltaïques et les éoliennes ont souvent été cités, peu de candidats ont relevé que le Polar POD utilise également le courant marin circumpolaire Antarctique pour se déplacer, ce qui témoigne d'une lecture superficielle des documents.

Les questions 5 et 6, qui consistaient respectivement à identifier des éléments dans un schéma de circulation d'énergie du Polar POD et à associer une compétence du cycle 3 en sciences et technologie, ont été globalement bien traitées. Ces questions plus factuelles ont, dans l'ensemble, été correctement comprises et abordées.

Enfin, **dans la question 7**, la majorité des candidats a su repérer la boucle manquante dans le programme de déclenchement de l'éclairage intérieur du Polar POD. Toutefois, peu ont su la nommer explicitement ou proposer une remédiation pertinente. Un grand nombre de copies se contentait du constat, sans formuler de solution.

Partie 2 – Une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique :

20 candidats ont une note supérieure à 10/20, et la moyenne à cette partie est de 6,27 / 20.

Les notes s'échelonnent de 0 à 17/20.

La deuxième partie de l'épreuve portait sur l'étude de l'eau, à travers l'exploitation de documents scientifiques et la réponse à des questions à la fois disciplinaires et didactiques. Cette question (**Q8**) a été peu traitée ou mal comprise. Il s'agissait d'identifier les données nécessaires au calcul du poids du Polar POD, puis d'effectuer ce calcul en précisant l'unité. Très peu de candidats ont su mobiliser correctement la formule $P = m \times g$. Parmi ceux qui la connaissaient, beaucoup ont confondu l'intensité de la pesanteur terrestre avec la constante gravitationnelle, conduisant à des résultats erronés. Ces erreurs traduisent une méconnaissance des notions de base en physique. Cette question (**Q9**) visait à comparer les caractéristiques de la force due au poids et de celle due à la poussée d'Archimède, afin d'expliquer la flottaison du Polar POD. Les notions

scientifiques attendues (force, sens, direction, intensité) étaient rarement employées. De nombreux candidats ont répondu en des termes trop approximatifs, comme s'ils devaient vulgariser le discours au lieu d'utiliser un vocabulaire scientifique rigoureux. La consigne (**Q10**) demandait de proposer une activité pédagogique permettant aux élèves de se représenter la taille ou la masse réelle du Polar POD en comparaison avec des objets de leur quotidien. Certaines idées, comme comparer à la taille d'une voiture ou d'un adulte, étaient intéressantes mais limitées à un seul objet, sans mise en groupe ni outils d'aide (calculs, échelles).

La démarche pédagogique, lorsqu'elle était présente, manquait de précision et de structuration.

Les deux questions suivantes portaient sur des connaissances de base en chimie :

- Déterminer le nombre de protons, neutrons et électrons de l'atome d'oxygène (**Q11**) ;
- Comparer sa constitution avec celle de l'ion oxygène (**Q12**).

La majorité des candidats ont utilisé de manière hasardeuse les chiffres 8 et 16 sans en comprendre le sens ni les relier correctement à la structure de l'atome. Ces réponses révèlent des lacunes importantes sur des notions pourtant fondamentales. Dans cette question (**Q13**), les candidats devaient expliquer, en s'appuyant sur un document élève, le principe d'obtention de l'eau douce à partir d'eau salée, reposant sur les changements d'état de l'eau. Les confusions entre les termes distillation, fusion, évaporation et condensation ont été fréquentes, montrant une méconnaissance des phénomènes physiques de base. De plus, plusieurs candidats n'ont pas utilisé le document fourni, malgré l'indication explicite dans la consigne. Peu de réponses ont su combiner justesse scientifique et précision du vocabulaire. Les deux dernières questions, d'ordre didactique, concernaient la représentation des notions abordées et le complément d'un schéma explicatif.

La question 14 portait sur la manière de représenter visuellement les idées émises par un élève de CE2.

La question 15 demandait d'enrichir un schéma existant pour rendre plus lisibles les transformations physiques en jeu. Nombreux sont les candidats qui se sont contentés d'ajouter des légendes, sans modifier ou structurer le schéma pour en améliorer la clarté. Dans l'ensemble, les réponses étaient incomplètes ou peu pertinentes.

Partie 3 – Une opportunité pour étudier les écosystèmes avec les élèves :

18 candidats ont une note supérieure à 8,02/21 correspondant à la moyenne de cette partie.

Les notes s'échelonnent de 2 à 19/21.

La troisième partie de l'épreuve portait sur l'étude des écosystèmes et sur leur exploitation pédagogique en classe. Elle visait à évaluer la capacité des candidats à mobiliser des connaissances scientifiques et didactiques à partir de documents, tout en intégrant les compétences attendues dans les programmes scolaires. Cette **question 16** abordait une compétence explicite du programme de sciences et technologie de cycle 3 : « distinguer la météorologie du climat ». Pourtant, très peu de candidats ont su formuler une réponse correcte. Les définitions proposées étaient souvent trop approximatives ou vulgarisées, sans vocabulaire scientifique approprié. Si la notion d'échelle temporelle était parfois évoquée, celle d'échelle spatiale, pourtant essentielle à la distinction, a été très rarement mentionnée.

La première partie de cette **question 17**, qui portait sur la distinction entre croire et savoir, a été globalement bien traitée. En revanche, la deuxième partie, qui demandait de faire le lien avec la perception erronée d'un élève concernant un épisode de gel tardif, a été mal comprise.

La référence explicite à la question 16, via les « paramètres du milieu », n'a presque jamais été exploitée. Cette difficulté révèle un manque de rigueur dans la lecture croisée des questions, pourtant essentielle dans une épreuve professionnelle. Les **questions 18 à 20**, centrées sur l'analyse d'une erreur commise par un élève dans la construction d'un graphique, ont été plutôt bien réussies.

La majorité des candidats ont su identifier l'erreur et proposer une remédiation cohérente, parfois même avec une reformulation pédagogique adaptée. La compréhension du phénomène de l'effet de serre, pourtant abordé dès le cycle 3, s'est révélée très lacunaire. Beaucoup de candidats se sont limités à décrire le schéma du document sans l'analyser ni comprendre les mécanismes en jeu.

Des confusions importantes ont été relevées, notamment entre l'effet de serre et le trou dans la couche d'ozone, erreur pourtant fréquente mais inacceptable à ce niveau. À la **question 22**, portant sur l'identification de deux gaz à effet de serre, seul un gaz cité était généralement correct. La méconnaissance des GES est préoccupante. Cette **question 23** appelait à croiser les informations de deux documents et à mobiliser des connaissances personnelles sur les diatomées et leur rôle dans le cycle du carbone. Or, le rôle des diatomées n'a quasiment jamais été évoqué. Les réponses se sont limitées à une description partielle des documents, sans mise en relation ni apport de connaissances scientifiques. Le jury souligne la nécessité de renforcer la culture scientifique des candidats.

La **question 24** faisait appel à des notions essentielles : hygiène, sécurité, législation sur les espèces protégées, conditions d'élevage. Ces éléments ont été quasiment absents des copies. Les réponses étaient souvent vagues, limitées à des généralités. Il est essentiel que les candidats aient connaissance des textes réglementaires et sachent mobiliser les documents officiels, notamment ceux disponibles sur Eduscol. Cette dernière question a été globalement bien traitée. Les candidats ont su

proposer des pistes pédagogiques pertinentes à partir d'un document illustrant les étapes du développement du saumon. Les réponses ont montré une meilleure maîtrise des attendus en matière de transposition didactique.

Épreuve : Histoire, géographie, enseignement moral et civique

1 - Statistiques de l'épreuve

Nombre de copies	97
En dessous de la moyenne	47
Au- dessus de la moyenne	50
Minimum	3,00 / 20
Moyenne	9,85 / 20
Maximum	18,00 / 20
Ecart type	3,30
Quartile inférieur	7,50 / 20
Médiane	10,00 / 20
Quartile supérieur	12,00 / 20
Ecart interquartile	4,50

2 - Observations générales et préconisations pour une préparation efficace

Le sujet invitait à réfléchir au rôle de l'école dans l'enracinement républicain après les débuts de la IIIe République. Il nécessitait aussi une bonne connaissance d'un principe cardinal de l'école, et de la République, la laïcité. Une réflexion sur la posture de l'enseignant au regard de ce principe, et en tant que candidat à l'exercice dans la fonction publique, est nécessaire, même si l'on n'a évidemment pas encore une pratique quotidienne de la classe.

L'actualité du thème pouvait laisser supposer que les candidats ayant choisi cette thématique en avaient une bonne maîtrise. La correction a révélé une forte hétérogénéité dans ce domaine.

On rappellera que pour préparer efficacement ce concours, la connaissance des programmes, de leur progressivité, de leurs attentes, et de leurs documents d'accompagnement est indispensable. On consultera aussi, impérativement, les trois volumes du Guide républicain, tout autant pour les notions, la connaissance de grands textes, que pour celle des programmes, et bien évidemment pour la prise de contact avec le vademecum « la laïcité à l'école ».

Ces ouvrages sont des références indispensables pour tout enseignant. Ils sont téléchargeables au lien suivant : <https://eduscol.education.fr/1543/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique>

Sur l'EMC et l'enseignement de l'Histoire à l'école, les deux petits ouvrages de Benoit Falaize « enseigner l'Histoire à l'école » et « enseigner l'EMC à l'école » sont stimulants et synthétiques.

Pour renforcer sa préparation à cette épreuve exigeante, il faut aussi se familiariser avec les contenus scientifiques. A ce titre, les manuels de collège et lycée, avec leurs textes et leurs documents sont des points d'entrée intéressants. Pour aller plus loin, on consultera avec profit les ouvrages de la collection « Histoire de France » Belin, en l'occurrence le volume consacré à « la République imaginée, 1870 – 1914 » par Vincent Duclert.

Les textes rassemblés dans « la République, ses valeurs, son école » par Vincent Duclert et introduits par Mona Ozouf sont d'une grande utilité. Sur la laïcité spécifiquement, on lira avec profit le très bon et très court ouvrage de Patrick Weil « de la laïcité en France ».

L'épreuve proposait pour la composante histoire sur 12 points, 3 questions ; pour la composante EMC sur 8 points, 2 questions.

L'ensemble de l'épreuve s'appuyait sur un corpus de 9 documents variés tant sur les époques que sur le contenu : un extrait d'une conférence pédagogique et des photographies de carte postale d'écoles début du XXe siècle, un extrait d'article d'un

historien sur Jules Ferry et l'école, un extrait des programmes d'histoire en vigueur, la charte et la laïcité et des affiches de promotion de la laïcité réalisées par des élèves de cycle 3.

3 – Première partie : composante histoire

La première question de la composante histoire invitait à réfléchir sur le rôle de l'école dans l'enracinement des idées républicaines au début de la IIIe République. On pouvait donc attendre des candidats quelques idées précises sur le contexte de la naissance de la IIIe République et sa volonté de diffuser l'idée républicaine sur le territoire français. C'est dans cette optique que l'on a pu valoriser des réponses associant des connaissances précises (l'installation progressive de la IIIe république, les grandes lois républicaines des années 1870, la laïcité scolaire comme cadre général) avec les contenus de certains documents : le document 3, évoquant l'importance de premier plan de l'instruction morale et civique ; le document 5, illustrant la proximité géographique de la mairie et de l'école ; les éléments de la photographie (document 6), montrant une carte de la France, pour souligner l'enracinement républicain par la connaissance du territoire (également présente dans le document 3) ; l'importance des lois scolaires Ferry et Goblet, à propos de la laïcisation des enseignements et de l'obligation d'instruction (document 3).

Dans de nombreuses copies, cette question a donné lieu à des réponses peu précises, la laïcité de l'école depuis Ferry n'étant pas toujours comprise comme un cadre permettant la mise en œuvre des apprentissages (et non une série de séparations ou d'interdits). La gratuité de l'école, l'obligation de l'instruction, les symboles républicains, les contenus de programmes, pourtant très présents dans les documents, n'ont pas été suffisamment sollicités. Le document 1 présentant les repères annuels de programmation et les démarches dans le programme de 2020 a été insuffisamment considéré, alors qu'il constituait, en tant que document officiel une base de réflexion fondamentale.

La seconde question invitait à proposer une séquence d'histoire sur le sous thème de « l'école primaire au temps de Jules Ferry ». Cette consigne a souvent été mal comprise, voire occultée. L'insuffisance des connaissances sur le sujet a conduit à des idées trop générales.

On pouvait construire trois séances, l'une portant sur l'organisation de l'espace scolaire, la seconde sur l'organisation des enseignements et la troisième sur le rôle de l'école dans l'enracinement des idées républicaines. Les propositions de séquences montrant, outre un agencement logique et progressif des séances, une réelle réflexion sur la planification d'une démarche pédagogique, mettant en avant les liens entre les séances et cherchant à utiliser explicitement des documents (2 à 6 notamment) pour faire émerger des notions ont été valorisées.

Dans la question 3, on invitait le candidat à choisir un document comme support et à en détailler l'exploitation pédagogique, puis à en présenter une trace écrite. Les propositions respectant cette consigne, précisant le sens donné au document, détaillant ses contenus, les questionnements et travaux qui s'y rapportent ont fait l'objet de notations positives.

On a souvent constaté que la photographie (document 6) a été utilisée à titre de comparaison avec l'école actuelle, mais sans que le sens de cette comparaison soit éclairé. La trace écrite demandée a souvent posé problème par son imprécision ou les lacunes de son contenu en termes de notions. La question du lexique ne fait que rarement l'objet d'une réflexion sur les démarches qui permettent de le maîtriser.

4 - Deuxième partie : composante EMC

La première question de cette composante demandait aux candidats de proposer une définition de la laïcité. Les réponses ont permis de constater le faible nombre de référence précises et explicites à la loi du 9 décembre 1905, et *a minima* à son article premier. Les réponses valorisées ont été celles qui faisaient référence à la notion de *séparation* entre la religion et l'État ; ou bien qui évoquaient l'absence de prise de position de religieuse de l'État ; la neutralité des bâtiments publics, des enseignements (en partant de l'école) pouvait aussi nourrir la proposition ; l'interdiction d'exercer une influence religieuse par l'obligation, la force ou la contrainte pouvait aussi être précisée.

La deuxième question incitait les professeurs à travailler à partir de la charte de la laïcité (Document 8) et de productions d'élèves, pour faire « évoluer leurs représentations initiales ». On a trouvé assez peu de propositions

reposant sur des articles précis de la charte (les articles 7 à 12 notamment, pouvaient servir de points d'appuis), qui auraient valorisé les copies.

Les productions des élèves (doc 9A et B) ont été assez peu utilisés, ou parfois pour imaginer des "débats" dont les conditions de réalisations n'étaient pas suffisamment précisées, et que la consigne n'invitait pas spécifiquement à organiser. Les propositions valorisées ont été celles qui, au dispositif « débat » ont préféré la mise en œuvre de discussions ou de prises de paroles des élèves, à partir des affiches et des textes réalisés, suivis d'un travail conclusif collectif.

On note une difficulté à mobiliser les ressources institutionnelles, notamment les composantes du guide républicain, avec en premier lieu le vademecum, ce qui explique sans doute les difficultés rencontrées dans la première question de la première partie : les copies qui mentionnent ces outils essentiels ont été valorisées.

Épreuve : Education musicale, Arts plastiques, Histoire des arts

« *L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.*

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

L'épreuve, d'une durée de 3 heures est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire ».

La prestation des candidats :

La conception et/ou l'analyse de séance ou de séquence ont permis de mesurer les connaissances des candidats dans les domaines concernés : programmes, didactique des arts, culture générale.

Les correcteurs ont évalué leurs capacités à :

- formuler des hypothèses afin de rendre opérationnels les programmes ;
- développer les apprentissages des élèves dans le domaine des arts ;
- proposer les ajustements nécessaires dans le cas de l'analyse d'une fiche de préparation ;
- et justifier/argumenter leurs propositions et choix didactiques et pédagogiques pour la conception de la fiche de préparation.

Dans les deux composantes, les correcteurs attendaient des candidats :

- **une bonne connaissance du domaine disciplinaire, des compétences visées et travaillées ;**
- **une introduction comprenant** : un rappel du cadre réglementaire : programmes, horaires, PEAC, une courte présentation des documents proposés ; des objectifs formellement énoncés et pertinents ; et des éléments de progressivité ;
- **une construction de séance où apparaissent** : les objectifs visés, les différentes étapes et le déroulé ; des propositions de situations pertinentes ; des consignes claires en adéquation avec les documents utilisés et les situations présentées ; et une évaluation ;
- **une conclusion envisageant une inscription de la séance dans une démarche de projet, des prolongements et la transversalité des apprentissages.**

Conclusion

La correction des copies a montré une assez bonne préparation. Une grande partie des candidats présentait des connaissances disciplinaires et didactiques relativement solides.

L'analyse de la séance de la composante A a été dans l'ensemble bien réussie même si quelques copies restent très faibles. Cependant, peu de candidats ont proposé les réajustements et pistes d'amélioration attendus.

En règle générale, de nombreuses copies ne traitent pas tous les aspects du sujet et omettent des points importants : cadre réglementaire, enjeux disciplinaires, objets d'apprentissage, évaluation, prolongements, transversalité.

Quant aux connaissances didactiques et pédagogiques, elles sont parfois parcellaires et, pour les plus mauvaises copies, indigentes ou inexistantes. Les stratégies envisagées sont souvent faibles et inadaptées aux exigences du sujet.

Spécificités de l'épreuve : Arts

L'épreuve :

« L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente »

« L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat »

« L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire ».

Durée : 3 heures

Les Sujets :

Composante A : arts plastiques – Cycle 2.

Les candidats étaient invités à réaliser une fiche de préparation en vue d'une séance d'arts plastiques destinée à une classe de cycle 2, en s'appuyant sur les points de programme suivants :

- la narration et le témoignage par les images
- articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création

Composante B : univers sonore – Cycle 1

Le sujet demandait aux candidats de proposer une analyse critique de la fiche de préparation destinée à une classe de petite section de maternelle en s'appuyant sur les points de programme suivants :

- jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique

La prestation des candidats :

La conception et/ou l'analyse de séance ou de séquence ont permis de mesurer les connaissances des candidats dans les domaines concernés : programmes, didactique des arts, culture générale.

Les correcteurs ont évalué leurs capacités à :

- Formuler des hypothèses afin de rendre opérationnels les programmes ;
- S'engager dans une expérience sensible et sensorielle ;
- Développer les apprentissages des élèves dans le domaine des arts ;
- Identifier points forts et points faibles ; proposer les ajustements nécessaires dans le cas de l'analyse d'une fiche de préparation ;
- Justifier/argumenter leurs propositions et choix didactiques et pédagogiques pour la conception de la fiche de préparation.

Dans la composante A, arts plastiques, les correcteurs attendaient des candidats :

Une bonne connaissance du domaine disciplinaire, des compétences visées et travaillées.

Une introduction comprenant :

- Un rappel du cadre réglementaire : programmes, horaires, Parcours d'Education Artistique et Culturelle ;
- Une courte présentation des documents proposés ;
- Des objectifs formellement énoncés et pertinents ;
- Des éléments de progressivité ;
- L'intégration de la séance dans une séquence d'apprentissage.

Une construction de séance où apparaissent :

- Des références culturelles ;
- Les différentes étapes, le déroulé ;
- Des propositions de situations pertinentes ;
- Des consignes claires en adéquation avec les documents utilisés et les situations présentées ;
- Une place importante consacrée à la pratique des élèves ;
- Une évaluation .

Une conclusion présentant des prolongements éventuels et des liens avec les autres disciplines.

Dans la composante B, univers sonore, les correcteurs attendaient des candidats :

Une bonne connaissance du domaine disciplinaire.

Une introduction comprenant :

- Un rappel du cadre réglementaire dans les deux composantes du sujet (univers sonore et motricité) : Programmes, horaires, objectifs, Parcours d'Education Artistique et Culturelle
- Une courte présentation du sujet et des documents proposés

Un développement présentant une analyse de la fiche de préparation mentionnant :

A - Les points forts :

- Les points positifs relevés
- Objectifs clairement ciblés
- Activité en adéquation avec les programmes

B - Les points faibles :

- Absence de cadrage temporel
- Mise en œuvre trop dense/trop rapide
- Absence de prise en compte des spécificités vocales et motrices des élèves.
- Formulation des consignes inadaptée aux différentes situations
- Absence de travail sur le vocabulaire de la comptine (jeux de mots...)

C - Les réajustements nécessaires

Une conclusion envisageant une inscription de la séance dans une démarche de projet, des prolongements et la transversalité des apprentissages.

La correction des copies a montré des disparités dans la préparation à cette épreuve écrite.

Seule une petite partie des candidats présentait des connaissances disciplinaires et didactiques solides (environ un quart des copies).

Les documents accompagnant le sujet de la composante A n'ont pas été suffisamment exploités. Les fiches de préparation manquaient souvent de rigueur dans la construction (objectifs, compétences visées, plan, situations envisagées).

Le jury a constaté que presque tous les candidats ont proposé des séances à partir d'une seule ressource iconographique (Pierre Alechinsky). Il est à noter qu'aucun d'eux n'a établi de lien entre l'œuvre de Joël Ducorroy (Le mouton de St Ex) et l'œuvre littéraire « Le petit Prince ».

Des confusions lexicales portant sur les éléments de langage plastique (outils, matériau, supports, médiums...) ont nuit à la compréhension de la fiche proposée.

L'analyse de la séance de la composante B a été dans l'ensemble assez bien réussie même si quelques copies restent très faibles. Cependant, peu de candidats ont proposé les réajustements et pistes d'amélioration attendus.

En règle générale, beaucoup de copies ne traitent pas tous les aspects du sujet et omettent des points importants : cadre réglementaire, enjeux disciplinaires, objets d'apprentissage, évaluation, prolongements, transversalité.

Il y a parfois des confusions entre consignes et réponses des élèves.

Quant aux connaissances didactiques et pédagogiques, elles sont parfois parcellaires et, pour les plus mauvaises copies, indigentes voire inexistantes. Les stratégies envisagées sont souvent faibles et inadaptées aux exigences du sujet.

Enfin, l'orthographe défaillante, la syntaxe approximative sont des points négatifs.

I-4. - Épreuve écrite de langue régionale : concours externe spécial langue corse

Caractéristiques du sujet :

Le sujet proposé comporte un texte de 28 lignes (U Balcone, Ghj.Thiers) et ne présente pas de difficulté particulière de compréhension. La traduction de 11 lignes ne présente pas de difficultés lexicales.

Toutefois, certaines tournures idiomatiques (*si n'hè falatu, l'aspettava, à Petru, è aspetta è aspetta*) nécessitent une traduction dans un français correct.

Le commentaire, guidé par des questions nécessite de percevoir des implicites, notamment la personnification du Balcone.

Le dossier pédagogique propose un jeu de devinettes permettant de désigner des images en mobilisant des compétences de compréhension orale et/ou écrite.

Qualité des copies (présentation, rédaction et niveau de langue) :

La qualité des copies est variable d'un candidat à un autre. Les copies de bonne qualité sont présentées de manière très soignée, dans une langue correcte. Des erreurs orthographiques sont présentes notamment : homophones grammaticaux, accord dans le groupe nominal, utilisation de l'infinitif à la place du participe passé, mauvaise position ou absence de l'accent écrit.

De manière générale, concernant la forme, il est attendu des candidats qu'ils apportent un soin particulier à l'organisation de leur propos en le structurant, à la qualité de l'écriture (facilitant la lecture et la compréhension par les correcteurs).

De la même façon, des fins précipitées dues très probablement à une gestion du temps imparfaite, nuisent à la qualité de la production.

Partie 1 : commentaire en langue corse

La méthodologie du commentaire semble s'améliorer, les candidats ayant très certainement tenu compte des remarques inscrites sur les rapports de jury antérieurs. Les meilleures propositions adviennent lorsque les candidats parviennent à se détacher des questions posées afin de fournir une production plus personnelle et pertinente.

Dans le sujet proposé, il s'agissait d'organiser son commentaire autour des principaux thèmes abordés dans le texte tels que l'attente, la solitude, la relation belle-fille/belle-mère et la symbolique du balcon en étudiant les procédés littéraires utilisés par l'auteur.

La qualité de langue est parfois approximative : la concordance des temps, la richesse du vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe ne sont pas maîtrisés et bien trop souvent absents des copies qui sont, au contraire, riches en gallicismes et italianismes divers.

Les copies qui sortent du lot et laissent transparaître une réflexion personnelle et ce, dans une langue de moyenne ou de bonne qualité, restent peu nombreuses.

Conseils :

Pour cette partie de l'épreuve, il est attendu des candidats qu'ils rédigent :

- Une introduction organisée :

- Présentation du texte ;
- Contextualisation du texte dans l'œuvre (si celle-ci est précisée et connue du candidat) ;
- Présentation de l'idée générale du texte ;
- Problématique (guidée par les questions posées) ;
- Annonce du plan, en évitant les lourdeurs (« dans une première partie... ») .

- Un développement organisé en deux ou trois parties comportant chacune une idée directrice (là encore, les questions posées peuvent aider à une structuration du propos)

- Une conclusion comportant :

- Un retour sur le développement ;
- Une réponse à la problématique ;
- Une ouverture, en particulier sur les enjeux de la problématique posée transposée à l'enseignement de la LCC .

Partie 2 : questions de grammaire

Il s'agissait ici de relever les verbes d'un paragraphe de 8 lignes en donnant le temps conjugué et leur forme infinitive. Globalement, l'exercice est réussi malgré quelques erreurs notamment au niveau des temps composés.

Partie 3 : commentaire de documents pédagogiques

Le document proposé (Għjocu di l'induvinelle) permet aux candidats de proposer une séquence pédagogique en précisant le niveau de classe, l'objectif langagier, le domaine dans lequel il s'inscrit. L'intérêt du support (images) peut être explicité.

Le jury est en droit d'attendre, entre autres :

- Une identification des compétences en jeu : ici compréhension orale et dénomination de l'objet ;
- Un élargissement à d'autres séances développant d'autres compétences langagières ;
- Une proposition de mise en œuvre favorisant l'expression du plus grand nombre d'élèves (travail en binômes par exemple)
- Une proposition de mémorisation des mots utilisés.

Les candidats ayant réussi ont fait état de ces suggestions. La plupart se sont contentés de n'utiliser que cet outil dans le cadre d'une seule séance.

Conclusion :

Un sujet adapté à son objectif et plutôt accessible qui ne contenait pas de question difficile.

Pour parfaire leur préparation, les candidats devront s'atteler à améliorer la qualité de la langue à l'écrit et à faire état de connaissances quant à l'utilisation de ressources pédagogiques dans la construction d'une séquence d'apprentissage.

II - Épreuves orales d'admission

II-1. Épreuve orale de « leçon »

1. Exposé

a. Prestation des candidats

L'exposé, bien que cadré dans une durée de 10 à 15 minutes, est souvent sous-exploité par les candidats, ce qui réduit le temps disponible pour approfondir les attendus avec le jury. Ceux qui utilisent efficacement ce temps montrent une bonne articulation entre les deux disciplines évaluées, le français et les mathématiques, et structurent leur propos autour des exigences pédagogiques et didactiques. Certains témoignent d'une véritable démarche de conception, ancrée dans les textes officiels et enrichie par la recherche. À l'inverse, d'autres se contentent de paraphraser les documents fournis, omettent les références aux programmes, ou présentent une description linéaire sans analyse.

L'absence d'identification des obstacles d'apprentissage, le flou des critères d'évaluation ou encore une manipulation évoquée mais peu intégrée témoignent d'un manque de réflexion pédagogique.

b. Ce qui est apprécié dans l'exposé

Les exposés les plus convaincants sont clairs, structurés et problématisés. Ils présentent une séquence cohérente et contextualisée, appuyée sur un vocabulaire professionnel maîtrisé. Les candidats qui s'appuient sur les documents du corpus pour nourrir leur scénario pédagogique, qui justifient leurs choix et qui intègrent une trace écrite en mathématiques ou une différenciation explicitée, se distinguent. L'utilisation de visuels, la mise en relation avec d'autres disciplines ou l'évocation du numérique sont également valorisées. Une clôture ouvrant sur des prolongements pédagogiques peut enrichir la proposition.

→ Conseils aux candidats

Les candidats doivent **se préparer à exposer leur propos pendant 10 à 15 minutes**, conformément aux textes, en soignant **l'articulation de la présentation et la gestion du temps**. Il est essentiel **d'éviter une description linéaire des documents**. Le jury recommande plutôt de **problématiser la question posée**, en s'appuyant si possible **sur les résultats des évaluations nationales ou internationales** pour justifier l'intérêt du champ disciplinaire concerné.

Le candidat est attendu sur **la présentation des étapes de la conception de la séance** : cela inclut **l'appui sur les textes officiels, le repérage dans une programmation, la définition des compétences visées, des objectifs d'apprentissage, de la tâche proposée aux élèves, des consignes, des modalités d'évaluation, d'étayage et de différenciation**. À ce stade, le jury précise qu'**une maîtrise du vocabulaire professionnel est exigée**.

Lors de **l'animation de la séance**, il est impératif de dire **ce que fait précisément l'enseignant**, en évitant des formulations vagues telles que « on va travailler sur... », et **ce que font précisément tous les élèves**. Le candidat doit **approfondir les contenus à chaque étape**, en s'appuyant si possible sur des **situations vécues**, démontrant ainsi sa capacité à relier théorie et pratique.

Il faut éviter **les propositions pédagogiques superficielles, les connaissances didactiques approximatives**, ainsi que **les lacunes théoriques** (notamment en numération, opérations, géométrie). Les **documents fournis doivent être exploités réellement**, en identifiant **les prescriptions, les points d'appui, les limites**, et en **analysant les erreurs des élèves**.

L'attitude est également un critère de sélection : le jury insiste sur la nécessité d'adopter **une posture professionnelle**, avec **une tenue vestimentaire adaptée, un langage soutenu, un regard franc, et une élocation claire**. Un exposé mal structuré ou bâclé peut être en partie compensé par la **capacité du candidat à reconstruire sa séance grâce aux questions du jury**, ce qui suppose de **rester ouvert à la discussion et aux ajustements**.

Enfin, le jury rappelle que **l'utilisation du lexique disciplinaire, la prise en compte des nouvelles orientations des programmes, l'intégration de la trace écrite en mathématiques, la valorisation des usages numériques, et le lien avec d'autres disciplines à travers des cas concrets** sont fortement appréciés.

2. Entretien

a. Prestation des candidats

Les entretiens sont marqués par de fortes disparités. Certains candidats se distinguent par un échange construit, une posture professionnelle et une bonne capacité réflexive. D'autres, en revanche, répondent de façon brève et peu argumentée, ce qui limite la qualité du dialogue. Une connaissance partielle des cycles, notamment du cycle 1, peut aussi nuire à la prestation. La méconnaissance des enjeux pédagogiques ou didactiques est pénalisante, tout comme l'incapacité à justifier les choix proposés durant l'exposé.

b. Ce qui est apprécié dans l'entretien

L'honnêteté intellectuelle, la clarté des réponses, la maîtrise du vocabulaire professionnel, la mobilisation pertinente des textes officiels et la capacité à relier théorie et pratique, le sens de la controverse, de la discussion sont des éléments particulièrement appréciés. Les candidats convaincants s'appuient sur leur expérience ou leurs connaissances pour élargir la réflexion, justifier leurs choix et faire preuve d'une réelle compétence professionnelle.

→ Conseils aux candidats

Les candidats doivent **prendre le temps de répondre aux questions** du jury avec **des références didactiques précises**, notamment **issues d'Eduscol**, et construire des **réponses synthétiques, mais développées**, évitant à la fois le verbiage et les réponses trop laconiques.

Une **bonne préparation est indispensable**, notamment en ce qui concerne :

- **les trois cycles** (et non uniquement le cycle 2),
- **les éléments des programmes et les attendus de fin de cycle**,
- **les domaines disciplinaires dans leur globalité**,
- **les concepts clés** : planification, étayage, différenciation, évaluation, compétences, tâches, etc.

Le jury souligne l'importance de **ne pas adopter une posture défensive** face aux questions. Il ne s'agit pas d'un piège, mais d'**une occasion donnée au candidat de démontrer ses compétences** telles que définies par le **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1^{er} juillet 2013)**.

Le jury attend aussi que **des liens soient faits avec les expériences vécues** par le candidat. Les faiblesses fréquentes concernent des **explications peu abouties**, une **méconnaissance de certains concepts didactiques** (**comme la distinction entre nombre et chiffre**), ou encore l'**absence de réflexion sur les obstacles d'apprentissage**. Les **questions sur la maternelle**, en particulier sur le **rôle de l'ATSEM**, sont souvent mal traitées. L'**évaluation critériée**, notamment à l'oral, est un point à travailler.

II. 2- Épreuve orale d'entretien : EPS et motivation

1. Première partie de l'épreuve – EPS

Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir une situation d'apprentissage contextualisée, pertinente et sécurisée. L'exposé doit mettre en lien les caractéristiques du public, les enjeux de l'EPS à l'école et les transformations motrices visées. Si certains candidats proposent des situations réalistes et maîtrisent les règles de sécurité, d'autres peinent à articuler les différents éléments du sujet, à mobiliser leurs connaissances théoriques ou à s'inscrire dans une logique d'enseignement construite.

Des lacunes sont notables en ce qui concerne la connaissance des horaires, des champs d'apprentissage, du lexique disciplinaire ou du rôle de l'USEP. Une présentation trop générale ou théorique, un manque de clarté dans les consignes ou une faible prise en compte des élèves à besoins particuliers peuvent fragiliser la prestation.

→ Conseils aux candidats

Le jury recommande fortement aux candidats de **structurer leur exposé autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion**. Il leur est demandé de **situer l'EPS dans les parcours éducatifs** notamment santé, éducation artistique et culturelle, et citoyen.

Les candidats doivent démontrer une **bonne connaissance des programmes d'EPS, des textes officiels**, et être capables de **faire des choix pertinents d'APSA**, en **justifiant leur sélection au regard du sujet proposé**. Il est indispensable de **connaître les règles de sécurité propres à chaque activité physique**, de **prévoir des modalités d'organisation adaptées**, **des adaptations pour les élèves à besoins particuliers**, et **des propositions d'évaluation concrètes**.

Le jury insiste sur la nécessité **d'expliquer la place de l'enseignant dans la situation d'apprentissage**. Il est demandé de **ne négliger aucun cycle**, en particulier le cycle 1, et de **penser les apprentissages dans une logique de progressivité**. Les **situations proposées doivent être réalistes, centrées sur les apprentissages moteurs**, et **tenir compte des transformations attendues** chez l'élève. Il est recommandé **d'éviter les présentations générales apprises par cœur**, qui ne permettent pas de répondre au sujet, ainsi que les **séances où les élèves sont peu actifs**.

Le jury a apprécié la prestation des candidats disposant, en **natation** plus particulièrement, d'une connaissance des **conditions de sécurité**, du **triptyque d'apprentissage corps flottant / corps projectile / corps propulseur**, sachant définir des situations d'apprentissages pour faire acquérir ces différents stades et capable de mettre en lien une séquence de natation avec d'autres enseignements.

En effet, bien que l'EPS ait une dominante motrice, **sa dimension interdisciplinaire et transversale** ne doit pas être négligée dans le cadre d'un concours visant à recruter des enseignants polyvalents.

2. Deuxième partie – motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier

a. Présentation des éléments du parcours

La présentation du parcours doit dépasser une simple énumération d'emplois passés. Trop souvent, les candidats restent à la surface des expériences vécues. Le jury attend une mise en lien explicite entre les étapes du parcours et le projet professionnel d'enseignant. L'analyse des stages, des travaux de recherche ou des expériences d'enseignement est un levier important pour démontrer cette cohérence.

→ Conseils aux candidats

Le jury attend des candidats qu'ils **ne se contentent pas d'énumérer leurs expériences passées**, mais qu'ils **établissent des liens explicites** entre ces expériences et **leur projet de devenir professeur des écoles**. Les éléments du parcours doivent être **sélectionnés avec pertinence**, en mettant en évidence **les compétences construites et les apports concrets au projet professionnel**.

Les **travaux de recherche universitaires**, lorsqu'ils existent, doivent être **valorisés** à travers **leurs apports à la future pratique enseignante**. Le jury déplore que ces éléments soient souvent **sous-exploités**.

Le **niveau de langue**, la **clarté**, le **rythme de la voix**, et une **posture dynamique** sont également évalués. Il est essentiel d'éviter la confusion entre **animation et enseignement**, et de privilégier une prestation authentique.

3. Mise en situation professionnelle

Les candidats les plus performants sont ceux qui savent problématiser la situation, mobiliser des textes réglementaires, s'inscrire dans une posture professionnelle et convoquer leurs expériences pour construire des réponses nuancées.

Il est attendu une compréhension fine des valeurs de la République, du fonctionnement de l'école et du rôle des différents acteurs. Une réponse construite, ancrée dans les réalités du métier et structurée autour d'arguments solides est déterminante.

→ Conseils aux candidats

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent **problématiser les situations proposées**, en les abordant selon **plusieurs angles d'analyse : réglementaire, institutionnel, pédagogique et éthique**. Il est attendu que les réponses soient **construites, argumentées**, et, quand cela est possible, **enrichies par des expériences vécues**.

Les meilleurs candidats savent **noter les mots-clés**, **structurer leur propos**, **mobiliser les textes institutionnels**, et **proposer des pistes concrètes**. Ils démontrent une **bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif**, des **acteurs de l'école**, des **valeurs de la République**, et des **dispositifs d'accompagnement existants** (dispositif Valeurs de la république, EVAR(S), pHARe, etc.).

La réponse à chaque situation professionnelle doit être **très structurée** : un plan annoncé, une problématique identifiée, des références explicites, des éléments pédagogiques clairement exposés. Le jury regrette que trop souvent, **les candidats omettent de se positionner dans le collectif de l'école**, en ignorant **le rôle de l'inspecteur de l'éducation nationale, du directeur, du conseiller pédagogique, du psychologue, etc.** La place des parents doit être envisagée tant ces sujets invitent à collaborer avec ces derniers.

Il est aussi recommandé de **réfléchir à la gestion dans le temps de la situation**, voire à **sa prévention**, si le sujet s'y prête.

Le jury invite les candidats à se **constituer une culture juridique** en approfondissant la connaissance des textes réglementaires par les intérêts et les enjeux qui les justifient :

- s'imprégner des vadémécums et autres guides,
- se former aux devoirs et obligations des fonctionnaires,
- distinguer valeurs et principes. Une lecture du préambule de la Constitution ainsi que des articles 1 et 2 permettrait une bonne analyse et serait un atout pour ne pas se limiter aux valeurs citées dans la devise.

Le candidat doit également s'attendre à **répondre à des questions qui n'ont pas vocation à rester fermées** : certaines engagent un **débat**, une **réflexion**, une **argumentation**. Il n'y a dès lors pas de réponses toutes faites attendues.

Enfin, les candidats doivent démontrer un **véritable engagement** et une **réelle appropriation des valeurs républicaines**, au-delà de simples définitions, en montrant comment ces valeurs s'incarnent concrètement dans leur pratique future.

II-3. Épreuve orale de langue régionale : concours externe spécial langue corse

L'épreuve se déroule en deux temps : un exposé de 25 minutes et un entretien avec le jury de 15 minutes. Le jury fournit au candidat un dossier composé de documents écrits et/ou audiovisuels relatifs à la culture et à la langue corse.

Le candidat expose en langue corse durant 15 minutes à partir des documents puis présente en français durant 10 minutes une exploitation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement explicitée.

Il s'en suit un entretien en langue corse avec le jury à propos de son exposé et de ses motivations à enseigner en langue régionale.

Première partie : EXPOSE

Analyse du dossier (en langue corse)

En règle générale, les jurys constatent que les candidats préparent avec soin cette partie. L'analyse des documents est la plupart du temps bien organisée. Les candidats qui structurent bien leur propos (par exemple : « ce dossier a pour thématique ... », « la thématique de ... est développée à travers différents types de documents ... ») rendent la présentation plus vivante. Ceux qui ont réussi à problématiser la question ont inévitablement convaincu les jurys.

Souvent, les 15 minutes ne sont pas utilisées (en moyenne 8 ou 10 minutes). Les jurys rappellent qu'il est important de mieux gérer son temps, une présentation trop courte pouvant laisser entendre que le dossier ne présentait pas d'intérêt pour le candidat. Faire état de connaissances plus élargies et mettre en évidence de liens avec d'autres disciplines donne de la pertinence au propos.

Dans l'analyse du dossier, hormis le document audiovisuel, les autres documents sont souvent présentés de manière trop superficielle. Les jurys rappellent que les candidats peuvent exercer un regard critique sur les documents proposés (adaptation au niveau de la classe, des élèves, qualité des supports, difficultés etc.)

→ Conseils proposés :

- Eviter de lire les notes écrites durant la préparation : un exposé se détachant de la lecture est toujours plus agréable ;
- Eviter une présentation trop linéaire des documents : préférer une mise en réseau ;
- Ne pas parler trop vite, prendre le temps ;
- Garder le contact visuel avec les membres du jury ;
- Si cela est possible, faire des liens avec l'expérience professionnelle (si un des documents a été utilisé par exemple) ;
- Montrer sa capacité à faire des liens et à ouvrir sur des questions sociétales, scolaires ou culturelles.

Présentation d'une utilisation des documents

Cette partie est traitée de manière inégale par les candidats :

Ceux qui l'ont réussie :

- Présentent une séance pédagogique construite (compétences travaillées, objectifs spécifiques de la séance, tâches en jeu et activités proposées pour s'y engager) incluant les documents proposés.
- Font état de l'utilisation de la langue comme objet d'apprentissage ou comme outil permettant d'acquérir des compétences dans une autre discipline DNL.
- Font état de connaissances en didactique des langues dans le déroulé de la séance proposée : mise en route (engagement des élèves), découverte d'éléments linguistiques nouveaux, activités guidées, réinvestissement, trace écrite ou audio pour mémorisation etc.
- Proposent une mise en situation partant du réel : sorties, visites.
- Proposent des situations favorisant l'expression des élèves.
- Proposent l'utilisation d'outils, en particulier, en s'appuyant sur les usages du numérique.

Ceux qui ont été plus en difficulté :

- Construisent la séance autour des documents proposés, ce qui en fait une fin en soi plutôt que de les utiliser à bon escient en fonction de l'objectif poursuivi.

- Proposent une description trop succincte sans faire état d'une bonne connaissance de la spécificité de l'enseignement bilingue.
- Font état d'une pratique de la langue réservée à l'enseignant plutôt qu'aux élèves.

Les candidats se présentant au concours spécifique langue régionale doivent impérativement attester de connaissances dans le domaine de l'enseignement des langues. Trop souvent, les candidats semblent envisager l'enseignement de la langue corse comme une réplique (souvent en proposant de traduire les documents) de ce qu'ils font par ailleurs en français. L'enseignement bilingue NE DOIT PAS SE LIMITER AUX SEULES COEXISTENCE ET ALTERNANCE des deux langues. Il doit pouvoir s'apprehender dans les espaces intermédiaires du TRESSAGE des langues, et de l'ETUDE CONTRASTIVE des langues.

Sa dimension oblige au respect de certains incontournables, en particulier de certaines étapes-clés d'une séance :

- Un moment de prise de contact ritualisé : rituels « classiques », rituels permettant de réactiver et mémoriser les acquis, chant ou comptine etc. : fonction sécurisante
- Rappel de l'objectif de la séance
- Rebrassage des acquis
- Présentation d'un nouvel élément linguistique (fonction, lexique, structure ou fait culturel)
- Expression guidée pour appropriation et fixation du lexique ou de la structure langagière : pratique communicative
- Production individualisée
- Trace écrite pour mémorisation (à penser en fonction du niveau)
- Evaluation

→ Conseils :

- Présenter une séance structurée avec :
 - Le niveau de classe, la période de l'année, l'inscription dans une séquence
 - La compétence visée lors de la séance
 - L'objectif de la séance : apprentissage d'un nouveau lexique et/ou d'une nouvelle structure
 - Les activités de mise en route
 - La situation de communication choisie
 - Les activités ou jeux proposés : théâtralisation, dialogues, flash-cards etc.
 - Les outils choisis pour mémoriser le lexique ou la structure travaillée (enregistrement, mur sonore, trace écrite etc.)
 - Les modalités de différenciation, en particulier pour les élèves non ou faiblement corsophones
 - Les modalités d'évaluation
- S'appuyer sur la connaissance de certains didacticiens des langues ou de l'enseignement bilingue
- Faire état de connaissances sur les mécanismes cognitifs en jeu chez certains élèves

Deuxième partie : ENTRETIEN

Lors de l'entretien (langage en interaction), la langue employée est trop souvent "ternie" par de nombreux gallicismes, le vocabulaire employé est parfois limité et la prononciation est souvent incorrecte.

Lorsque le niveau de langue est fluide et le lexique riche, l'entretien n'en est que meilleur.

Les candidats qui prennent le temps de répondre et de justifier ou illustrer leur propos (appui sur expérience professionnelle) rendent les échanges plus vivants et la communication plus aisée.

Pour rappel le niveau du CECRL attendu en interaction orale (B2) met le candidat en capacité « *d'argumenter, de chercher à convaincre et de réagir avec pertinence* ». Des réponses trop courtes ralentissent le rythme de l'entretien et obligent le jury à demander d'expliquer le propos.

Lorsque les candidats sont interrogés sur leur motivation à enseigner dans le bilingue, le jury attend des arguments d'ordre pédagogique ou didactique témoignant d'une bonne connaissance de la spécificité de l'enseignement bilingue. La référence à un vécu personnel peut servir de point d'appui mais ne suffit pas à convaincre le jury.

→ Conseils :

- Bien écouter les questions posées, prendre le temps d'y répondre
- Autant que faire se peut, développer les idées en les explicitant et en les illustrant d'exemples précis
- Si cela n'a pas été mentionné lors de la proposition d'utilisation des outils pédagogiques, ne pas hésiter à s'appuyer sur des connaissances théoriques ou certains apports de la recherche
- Rester dans l'échange avec le jury en maintenant le contact visuel
- Faire le lien avec la pratique professionnelle à chaque fois que nécessaire : appui sur les ressources utilisées, travail de programmation à partir des évaluations académiques

Conclusion :

De manière générale, les candidats présentant le concours spécial langue corse (externe ou interne) doivent se préparer à une épreuve exigeante, tant sur le plan linguistique en langue corse que pour les autres domaines d'enseignement, en particulier les fondamentaux.

Sur le plan linguistique, ces compétences nécessitent une pratique régulière de la langue corse tout au long de son parcours universitaire. Les jurys invitent les candidats à s'entraîner quotidiennement à l'écoute et à l'expression.

Sur le plan didactique, les attendus restent identiques à ceux du concours standard. La réflexion doit être plus poussée sur la particularité de l'enseignement bilingue, qui ne doit pas se réduire à la présence côté à côté de deux langues mais bien être appréhendé comme une opportunité dans l'enrichissement des compétences d'observation et d'étude de toutes les langues.

Pour cela un travail de lectures scientifiques, caractérisant les gestes professionnels spécifiques de l'enseignant bilingue doit être impérativement accompli.

(par exemple, et pour débuter : <http://www.adeb-asso.org/ressources/abcdaire-des-gestes-professionnels/>).

II-4. Épreuve facultative en langue vivante étrangère

Cette épreuve comporte une préparation de 30 minutes et une interrogation de 30 minutes. Elle est notée sur 20, sans note éliminatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. 4 langues vivantes étrangères sont proposées : allemand, anglais, espagnol et italien.

Le candidat indique lors de son inscription sa participation à cette épreuve facultative en sachant que le niveau de langue attendu correspond au niveau B2.

L'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé.

Le candidat commence par se présenter rapidement puis présente un document fourni par le jury. Il peut s'agir d'un document didactique ou pédagogique, n'excédant pas deux pages (productions d'élèves, extrait de programme ...). Cette partie d'une durée de 10 minutes se déroule dans la langue vivante étrangère choisie.

Il s'en suit un exposé de 10 minutes en français au cours duquel le candidat explicite de quelle manière il pourrait inclure et exploiter le document dans une séance ou une séquence pédagogique.

Enfin, un échange dans la langue vivante étrangère choisie a lieu avec le jury.

Dans l'académie de Corse 45 candidats se sont présentés à l'option facultative LVE:

27 en anglais, 17 en italien et 1 en espagnol.

Chaque commission est composée de deux membres : un personnel du 1^{er} degré (IEN, conseiller pédagogique) et un professeur du 2nd degré (collège ou lycée).

Rapport de jury Langue anglaise

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique.

Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Les supports proposés aux candidats étaient de nature variée : extraits de manuels, transcription de comptines, poésies, support « pair work », évaluation, etc. Aucun d'entre eux ne dépassait les deux pages afin de tenir compte du temps de préparation (30 minutes).

Chaque support proposé au candidat présentait la consigne suivante :

1. Après 30 minutes de préparation, vous commencerez par vous présenter et présenter le document support dans la langue choisie, pendant 10 minutes.
2. Vous expliquerez ensuite en français pendant 10 minutes comment vous utiliserez ce document dans une séance ou séquence pédagogique.
3. Vous finirez par un entretien avec le jury de 10 minutes dans la langue choisie.

1- Exposé dans la langue étrangère

Les commissions constatent une grande hétérogénéité des prestations des candidats, que ce soit dans la maîtrise de la langue cible ou des connaissances didactiques et pédagogiques.

Tous les candidats connaissaient le déroulement de l'épreuve et son découpage en trois parties et l'alternance en langue française et langue cible.

Même si le niveau en langue étrangère est généralement acquis pour une majorité de candidats, voire dépassé pour certains, les commissions ont en revanche déploré que certains présentent l'épreuve avec un niveau de langue très faible (A2, voire A1) ne leur permettant en aucun cas d'obtenir la moyenne.

Le jury recommande aux candidats d'adopter une attitude favorable à la communication : lever les yeux, éviter de lire ses notes ou de réciter une présentation apprise par cœur.

Ils s'exprimaient dans l'ensemble avec une fluidité satisfaisante (B1/B2). Le jury conseille cependant aux candidats de prêter davantage attention aux aspects phonologiques de la langue anglaise dans leur préparation.

Le temps de présentation en langue vivante étrangère doit être de 10 minutes ; ce temps est nécessaire pour permettre aux membres du jury d'évaluer le niveau de langue attendue ; les temps trop courts de présentation pénalisent le candidat.

2- Exposé en français d'une séance ou séquence pédagogique :

Le jury est attentif à la présentation de l'objectif clairement fixé, la capacité visée, la durée de la séance, les modalités, le lieu dans l'école (en classe et/ou en extérieur) et le matériel utilisé.

Le rôle de l'enseignant et le rôle de l'élève doivent être précisés.

L'exploitation pédagogique du document proposé dans le sujet doit s'intégrer dans une séance. Il est primordial de préciser quelle(s) activité(s) langagièr(e)s est (sont) visée(s) ; il est également recommandé de prévoir les modalités d'évaluation de la séquence et de proposer une ou plusieurs différenciations pédagogiques.

Le candidat saura convaincre s'il intègre des références théoriques dans son argumentation, pour montrer au jury comment elles ont éclairé ses choix, et s'il démontre comment il les a liées à sa pratique.

Le jury conseille fortement aux candidats d'intégrer à leur présentation les outils numériques, les vidéos, les sons mp3 souvent essentiels, utilisés lors de la séquence décrite ; il est important de préciser les sites des ressources exploitées et de prendre connaissance de ce qui est proposé en Corse en adéquation avec le plan Langues vivantes du ministère de l'éducation nationale (par exemple l'exploitation de *Captain Kelly* sur le site du rectorat de Corse). Les candidats devront être attentifs à la conclusion de leur présentation.

3- Entretien:

Comme dans la présentation, il conviendra d'utiliser un niveau de langue appropriée. Le candidat devra également faire preuve de réceptivité : les questions du jury doivent être perçues comme des possibilités données au candidat de développer et d'approfondir certains points, ou de corriger certaines erreurs de son exposé.

Il est important que les candidats aient pris connaissances du guide bleu et des recommandations en langues vivantes, et que le contexte académique leur soit familier – prise en compte de la lettre cadre de LCC notamment. Les fondements des programmes scolaires de langues vivantes, le CECRL et les enjeux de l'approche actionnelle doivent être connus.

Rapport de jury Langue italienne

Présentation :

Le jury d'italien attire l'attention des candidats sur le fait que l'italien, bien que possédant des racines communes avec la langue corse, est une langue à part entière avec sa prosodie, son lexique et sa syntaxe propres. Si la présentation, préparée en amont, se déroule dans une langue plutôt correcte, trop de corsissimes viennent parfois entacher la production orale du candidat dans le parler en interaction.

Par ailleurs, peu de candidats parviennent à développer un propos intéressant sur l'opportunité offerte par l'étude contrastive des langues. La présentation est globalement soignée. La plupart des candidats l'ont rédigée pendant la phase de préparation. Comme souvent lors d'un entretien, il est conseillé de se détacher du document afin de rendre l'exposé plus vivant.

La présentation personnelle permet de mettre en évidence le parcours du candidat ainsi que son rapport à la langue choisie. Dès cette étape, le jury apprécie une présentation qui tienne compte de la langue en tant qu'objet d'enseignement et de ce qu'elle permet du point de vue de l'élève. La présentation des documents pédagogiques est également soignée.

Les propositions d'exploitation des documents sont inégales. Il est vivement conseillé aux candidats de faire état d'une bonne connaissance :

- Des documents officiels : programmes, guide Eduscol, CECRL, lettre cadre de la langue corse.

- Du déroulé d'une séance de LVE avec respect des différentes phases (mise en route, découverte d'éléments linguistiques nouveaux, activités guidées, réinvestissement, trace écrite ou audio pour mémorisation etc.)
- De la nécessité de créer des situations de communication et d'expression, entre les élèves.
- Des objectifs à poursuivre dans le cadre d'une séance et/ou d'une séquence d'apprentissage

Le jury apprécie l'ouverture des candidats à des projets pédagogiques permettant les échanges avec des locuteurs (correspondance, *eTwinning* etc.) tout comme l'inscription de la LVE dans la perspective d'un enseignement plurilingue. L'entretien met en évidence le niveau de compétence langagière du candidat en interaction orale. Quelques candidats font des confusions avec les langues corse ou française. Rares sont ceux qui utilisent une langue riche utilisant un lexique étendu. Le niveau moyen se situe au B1/B2.

Rapport de jury Langue espagnole

Présentation orale en espagnol:

Sur les 10 minutes de présentation en langue espagnole, le temps de parole en continu a rarement dépassé 5 minutes. Le jury conseille vivement au candidat de travailler sa présentation en amont en se chronométrant pour atteindre les 10 minutes attendues.

Le niveau de langue était correct voire très bon pour la moitié des candidats.

Exploitation des documents pédagogiques:

La présentation de la séance a rarement pu témoigner d'une bonne connaissance des différentes phases d'une séance type de langue vivante.

Beaucoup de candidats ont également tendance à penser que l'écrit est totalement exclu du cycle 2 et n'apparaît qu'au cycle 3.

Il est important de ne pas confondre « trace écrite », indispensable pour ancrer les apprentissages maîtrisés à l'oral, et compétence « écrire ». Plusieurs candidats ont insisté sur la nécessité de travailler les spécificités phonologiques de la langue espagnole ce qui est une très bonne chose.

Le jury invite les candidats à élaborer une séquence de LVE en établissant des liens d'interdisciplinarité (avec les arts visuels ou l'EPS notamment en fonction du sujet).

Globalement les candidats ont une bonne connaissance des textes officiels (à l'exclusion de la lettre cadre du recteur dans laquelle est précisée « l'harmonisation avec la LVE »). Très peu de candidats ont eu l'idée d'intégrer à leurs séances des phases de remédiation ou des éléments de différenciation.

III – STATISTIQUES CRPE Session 2025

1 – Éléments statistiques – Résultats par discipline

	Français	Mathématiques	Corse	HG-EMC	Sciences technico	Arts	Application
Nombre de copies	167	167	40	97	44	26	
Au-dessous de la moyenne	76	72	21	47	25	13	
Au-dessus de la moyenne	91	95	19	50	19	13	
Minimum	3/20	0,25/20	1/20	3/20	3/20	3.75/20	
Moyenne	9.72/20	10.46/20	9.75/20	9.85/20	8.92/20	11.47/20	
Maximum	18.50/20	18.50/20	16.5/20	18/20	17.25/20	18.50/20	

2 – Éléments statistiques - Résultats généraux session 2025

- Nombre de postes pourvus par type de concours

Postes offerts		
Concours	Nombre de postes	Nombre de postes pourvus
Externe privé	4	2
3 ^{ème} concours	6	8
2 nd concours interne	1	0
2 nd concours interne spécial langue régionale	1	1
Externe public standard	20	29
Externe public spécial langue régionale	22	12
Total	54	52

▪ Statistiques Admissibilité

Admissibilité					
Concours	Inscrits	Présents	Nombre d'admissibles	Moyenne sur 20 du dernier admissible	Pourcentage de réussite par rapport au nombre de candidats présents aux épreuves écrites
Privé	37	7	5	10.08	71.4 %
3 ^{ème} concours	107	27	14	10.08	51.9 %
2 nd concours interne	39	8	2	10.50	25 %
2 nd concours interne spécial langue régionale	14	5	2	10.50	40 %
Externe public standard	278	85	50	9.50	58.8 %
Externe public Spécial Langue Régionale	48	35	18	9.19	51.4 %
TOTAL	523	167	91		54,5 %

▪ Statistiques Admission

Admission				
Concours	Nombre de postes	Nombre d'admis	Moyenne générale (écrits + oraux) sur 20 du dernier admis	Pourcentage final de réussite par rapport au nombre de candidats présents aux épreuves écrites
Privé	4	2	12.33	28.6 %
3 ^{ème} concours	6	8	10.22	29.6 %
2 nd concours interne	1	0		Infructueux
2 nd concours interne spécial langue régionale	1	1	10.38	20 %
Externe public standard	20	29	11.86	34.10 %
Externe public Spécial Langue Régionale	22	12	10.27	34.3 %